



Dépêche No. 765 | 6 février 2024

Les Marocains se disent satisfaits de la riposte du gouvernement contre la COVID-19

Dépêche No. 765 d'Afrobarometer | Mhammed Abderebbi et Lionel Ossé

Résumé

Le 28 février 2023, le gouvernement marocain a mis fin à l'état d'urgence sanitaire imposé le 2 mars 2020 et qui avait été accompagné par des mesures exceptionnelles visant à faire face à la pandémie du coronavirus : fermeture provisoire des frontières, restriction des déplacements, interdiction de rassemblements et d'événements sportifs, fermeture des écoles et des mosquées et d'autres espaces publics à l'exception des activités commerciales et des services essentiels, et un couvre-feu nocturne (Le Monde, 2020 ; Hespresse, 2023).

La campagne de vaccination de masse lancée par le gouvernement, considérée comme la plus réussie en Afrique, a permis de réduire le nombre de cas critiques et de décès et d'assouplir les restrictions à la circulation des citoyens (Delorme, 2021). Sur 36 millions d'habitants, plus de 23,4 millions de personnes ont reçu une deuxième dose de vaccin et près de 7 millions une troisième dose (Royaume du Maroc, 2023).

Depuis son apparition au Maroc, la COVID-19 a fait plus de 16.000 morts, pour un total de près de 1,3 million de contaminations, et ses effets ont fait baisser le niveau de vie des Marocains de 2,2% sur la période 2021-2022 (Royaume du Maroc, 2023 ; Haut-Commissariat au Plan, 2022).

Pour remédier aux pertes économiques et sociales dues à la pandémie, un soutien comprenant des allocations mensuelles pour les employés, des transferts en espèces aux familles du secteur informel et des reports de remboursement de prêts et de paiement d'impôt pour les entreprises a été apporté (Jaïdi, 2020). Le Maroc a également lancé un ambitieux programme de réformes transformatrices qui repose sur la création du Fonds Mohammed VI pour soutenir le secteur privé, la refonte du cadre de protection sociale pour dynamiser le capital humain, et la restructuration du vaste réseau d'entreprises publiques marocaines (Haut-Commissariat au Plan, 2021).

Selon le dernier sondage effectué par Afrobarometer au Maroc, la moitié des Marocains déclarent qu'un membre de leur ménage a perdu un emploi, une entreprise ou une source principale de revenus, et près de la même proportion affirment que quelqu'un dans le ménage est tombé malade ou a été testé positif à la COVID-19.

La majorité des citoyens affirment avoir reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19 et disent faire confiance au gouvernement pour assurer la fiabilité des vaccins contre cette pandémie.

Les Marocains approuvent la gestion qu'a faite leur gouvernement de la réponse à la pandémie, mais estiment que « certaines » ou « beaucoup » des ressources destinées à la riposte contre la COVID-19 ont été perdues à cause de la corruption.

Pour la majorité des citoyens, le gouvernement sera préparé à faire face à de futures urgences de santé publique, mais la moitié d'entre eux pensent qu'il doit investir davantage

dans des préparatifs spéciaux, même si cela signifie que moins de ressources sont disponibles pour d'autres services de santé.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Neuf rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 42 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 9 (2021/2023) couvrent 39 pays. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer au Maroc, dirigée par Global for Survey and Consulting (GSC), a interviewé 1.200 adultes marocains entre le 31 août et le 19 septembre 2022. Un échantillon de cette taille donne des résultats au niveau des pays avec une marge d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Les précédentes enquêtes d'Afrobarometer ont été menées au Maroc en 2013, 2015, 2018 et 2021.

Résultats clés

■ Effets de la pandémie de COVID-19

- Près de la moitié (47%) des Marocains affirment qu'un membre de leur ménage est tombé malade ou a été testé positif à la COVID-19. Environ la même proportion (48%) de citoyens affirment qu'un membre de leur ménage a perdu un emploi, une entreprise ou une source de revenus principale en raison de la pandémie.

■ Attitudes à l'égard des vaccins

- Plus de huit Marocains sur 10 (84%) affirment avoir reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19.
- Plus d'un Marocain sur 10 (13%) estiment qu'il n'est « pas très probable » ou « pas du tout probable » qu'ils se fassent vacciner.
- Les citoyens qui disent qu'il n'est pas probable pour eux de se faire vacciner invoquent diverses raisons pour expliquer leur hésitation, notamment le fait que la COVID-19 n'est pas mortelle (17%), le manque de confiance au vaccin (14%) et que la COVID-19 n'existe pas (13%).
- La majorité (57%) des Marocains affirment qu'ils font « partiellement » (39%) ou « beaucoup » (18%) confiance au gouvernement pour assurer l'innocuité des vaccins contre la COVID-19.

■ Gestion de la COVID-19

- Près des deux tiers (65%) des Marocains approuvent la gestion que le gouvernement a fait de la pandémie de COVID-19.
- La majorité (58%) des citoyens se disent satisfaits des efforts du gouvernement pour aider les ménages vulnérables, mais seulement la moitié des répondants se disent l'être quant à la mise à disposition de ressources adéquates aux structures sanitaires (50%) et la minimisation des perturbations dans l'éducation des enfants (48%).
- Environ la moitié (48%) des citoyens affirment que la distribution des mesures de répit financier liées à la COVID-19 a été « quelque peu inéquitable » ou « très

inéquitable », et près de sept sur 10 (69%) pensent que « certaines » (44%) ou « beaucoup » (25%) des ressources destinées à la réponse à la COVID-19 ont été perdues à cause de la corruption.

- Sept Marocains sur 10 sont d'accord pour dire qu'il est justifié que le gouvernement utilise les forces armées ou la police pour faire respecter les mandats de santé publique (72%), reporte les élections (70%) et censure les reportages médiatiques (70%) lors d'une urgence comme la pandémie.

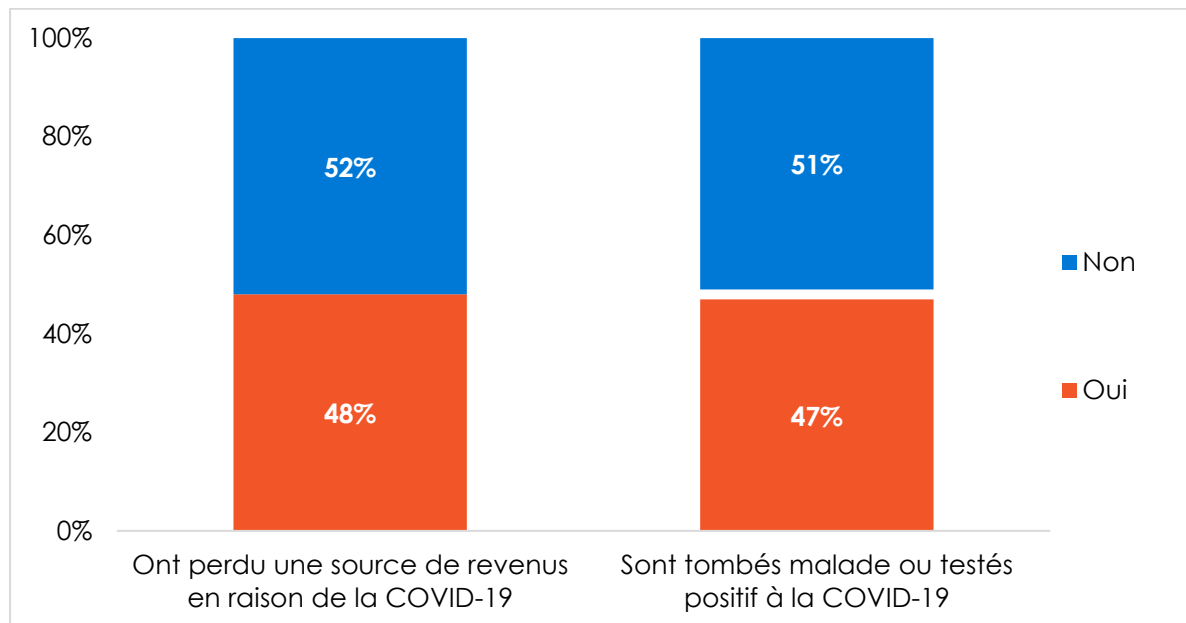
■ **Pour l'avenir**

- Six Marocains sur 10 (61%) estiment que le gouvernement sera préparé à faire face à de futures urgences de santé publique.
- Presque la moitié (48%) d'entre eux pensent que le gouvernement doit investir davantage dans des préparatifs spéciaux, même si cela signifie que moins de ressources sont disponibles pour d'autres services de santé.

Effets de la COVID-19

Environ la moitié des Marocains affirment qu'un membre de leur ménage a perdu un emploi, une entreprise ou une source de revenus principale en raison de la pandémie (48%) et qu'un membre de leur ménage est tombé malade de la COVID-19 ou a obtenu un résultat positif au test de dépistage du virus (47%) (Figure 1).

Figure 1 : Effets de la COVID-19 | Maroc | 2022

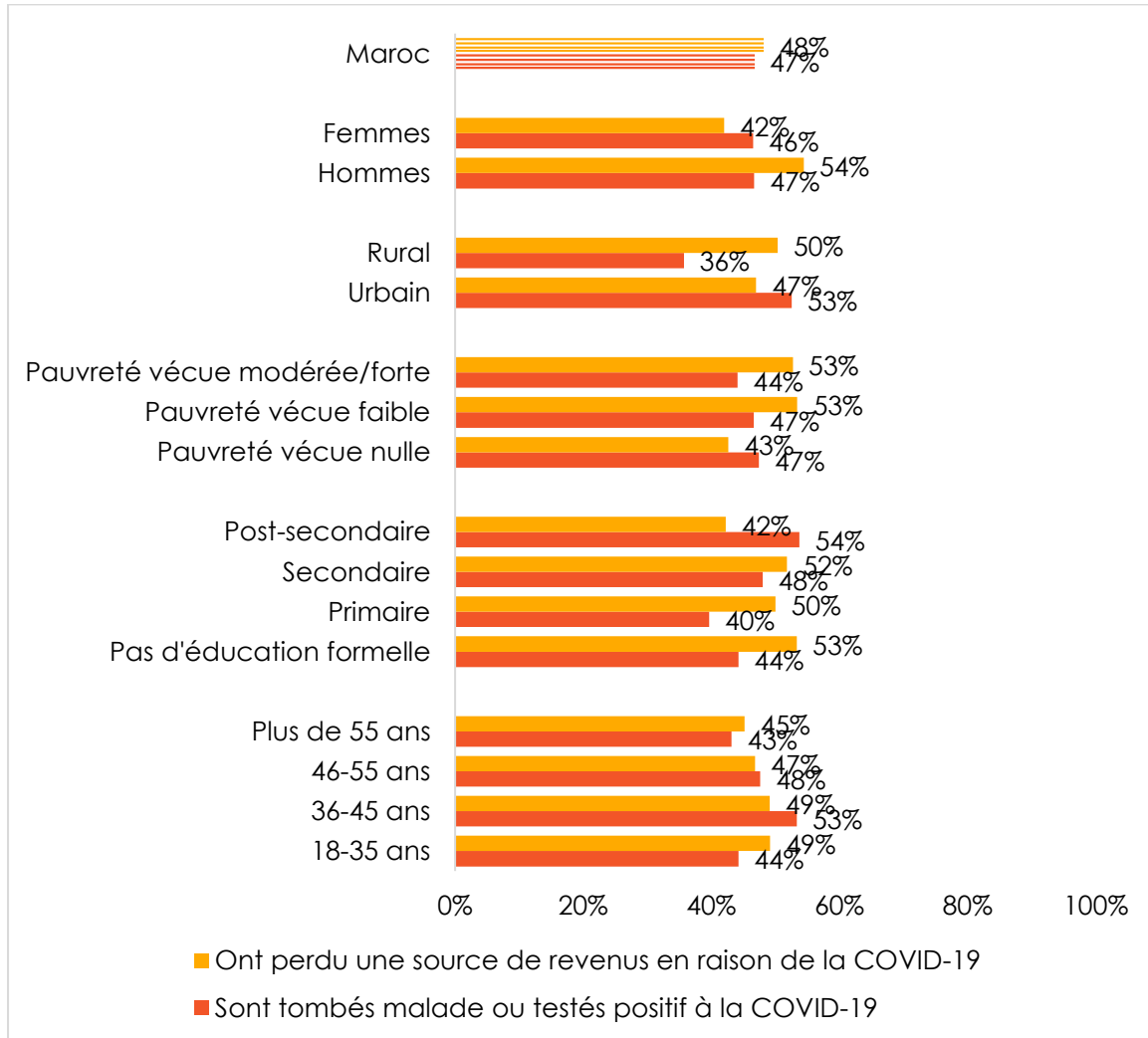


Questions posées aux répondants : Veuillez me dire si vous personnellement ou un autre membre de votre ménage avez été affecté d'une quelconque des manières suivantes par la pandémie de la COVID-19 : Etre tombé malade ou testé positif de la COVID-19 ? Perte temporaire ou permanente d'un emploi, d'une entreprise ou d'une principale source de revenus ?

La perte d'une source de revenus était plus fréquente chez les hommes (54%), les moins nantis (53%),¹ les moins instruits (50%-53%) et les jeunes (49% des 18-35 ans) que chez les femmes (42%), les plus nantis (43%), les plus instruits (42%) et les plus âgés (45% des plus de 55 ans) (Figure 2).

Le nombre de cas positifs semble plus important parmi les citoyens (53%), les plus instruits (54% des post-secondaires) et les 36-45 ans (53%) que chez leurs homologues respectifs.

Figure 2 : Effets de la COVID-19 | par groupe démographique | Maroc | 2022



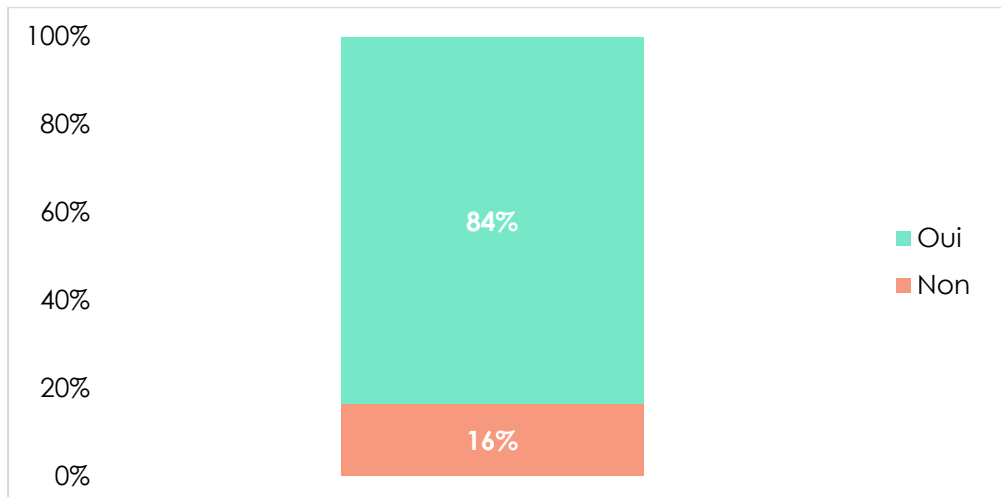
Questions posées aux répondants : Veuillez me dire si vous personnellement ou un autre membre de votre ménage avez été affecté d'une quelconque des manières suivantes par la pandémie de la COVID-19 : Être tombé malade ou testé positif de la COVID-19 ? Perte temporaire ou permanente d'un emploi, d'une entreprise ou d'une principale source de revenus ? (% qui disent « oui »).

¹ L'Indice de la Pauvreté Vécue d'Afrobarometer mesure les niveaux de privation matérielle des répondants en demandant à quelle fréquence eux-mêmes ou leurs familles ont dû vivre sans les nécessités de base (assez de nourriture pour manger à sa faim, assez d'eau pour les besoins domestiques, les soins médicaux, assez de combustible pour la cuisson des repas, et un revenu en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes & Patel (2022) pour plus d'informations sur la pauvreté vécue.

Attitudes à l'égard des vaccins

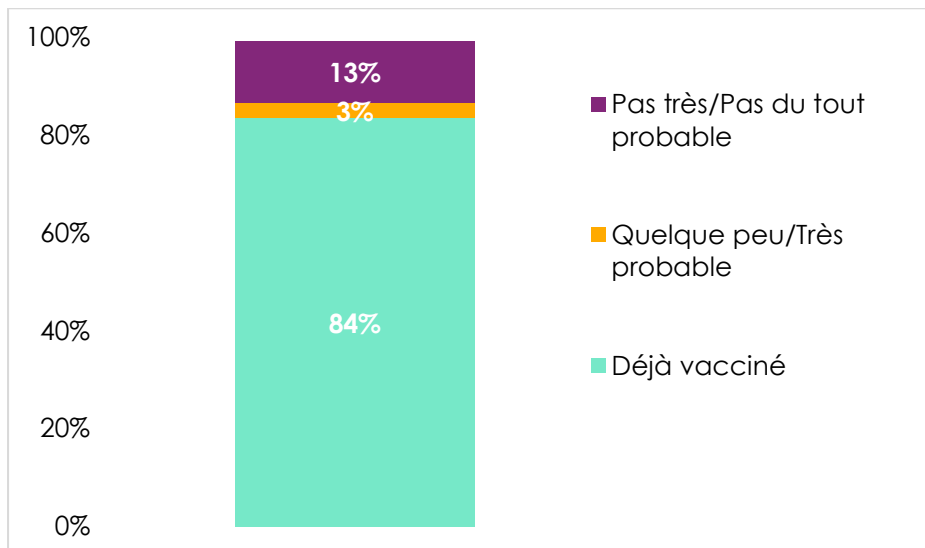
Plus de huit Marocains sur 10 (84%) affirment avoir reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19 (Figure 3). Une personne sur six (16%) n'ont pas été vaccinés, dont certains (13%) affirment qu'il n'est « pas très probable » ou « pas du tout probable » qu'ils se fassent vacciner (Figure 4).

Figure 3 : Avoir reçu des vaccins contre la COVID-19 | Maroc | 2022



Question posée aux répondants : Avez-vous reçu une vaccination contre la COVID-19, une ou deux doses ?

Figure 4 : Probabilité de se faire vacciner | Maroc | 2022

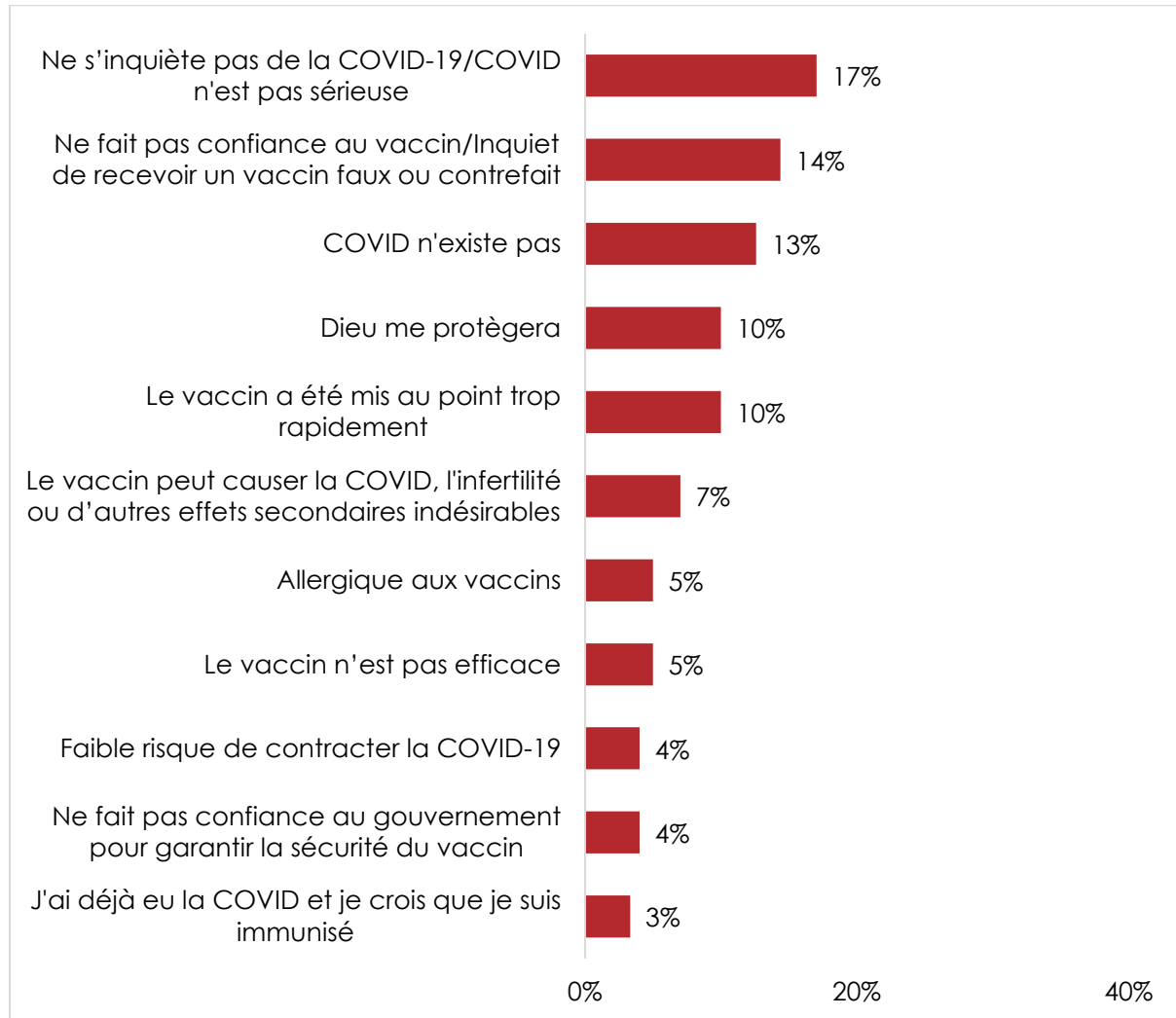


Question posée aux répondants : Si un vaccin contre la COVID-19 devient disponible, quelle est la probabilité que vous essayiez de vous faire vacciner ?

Parmi les citoyens qui affirment qu'il n'est pas probable qu'ils se fassent vacciner, le tiers environ évoquent la sécurité du vaccin : ils ne font pas confiance au vaccin ou sont inquiets de recevoir un vaccin faux ou contrefait (14%), estiment que le vaccin a été mis au point trop rapidement (10%), pensent que le vaccin peut causer la COVID-19 ou d'autres effets

secondaires indésirables (7%) ou ne font pas confiance au gouvernement pour en garantir la sûreté (4%). Trois sur 10 pensent que la maladie n'est pas mortelle (17%) ou réelle (13%), et 10% se remettent à Dieu pour leur protection (Figure 5).

Figure 5 : Principale raison de l'hésitation à se faire vacciner | Maroc | 2022

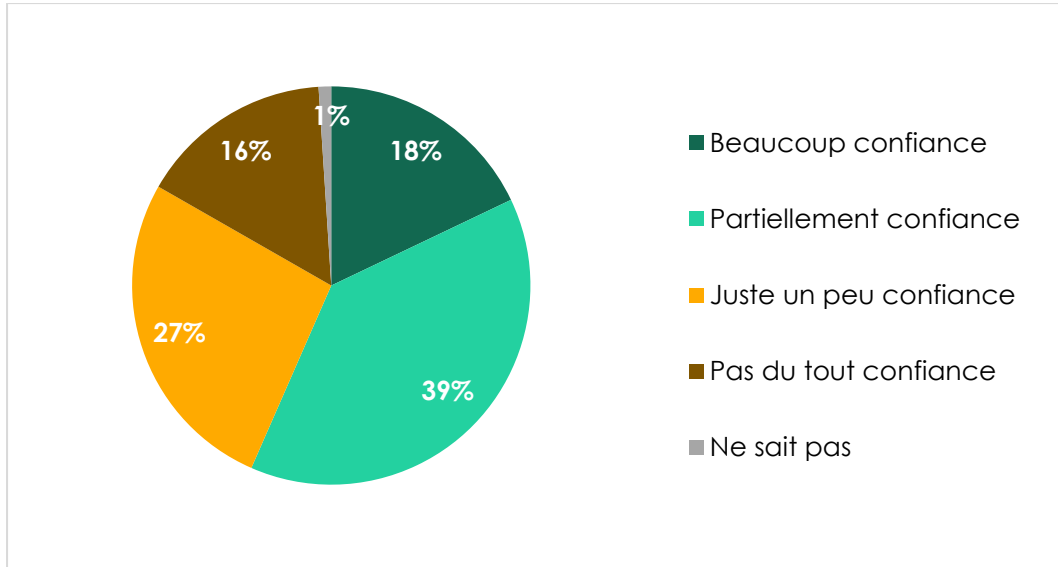


Question posée aux répondants qui disent qu'il n'est pas probable qu'ils se fassent vacciner : *Quelle est la principale raison pour laquelle il est peu probable que vous obteniez un vaccin contre la COVID-19 ?*

Les doutes quant à l'innocuité des vaccins peuvent constituer un obstacle aux efforts du gouvernement pour vacciner la population. Bien que la majorité (57%) des Marocains affirment qu'ils font « partiellement » (39%) ou « beaucoup » (18%) confiance au gouvernement pour assurer l'innocuité des vaccins contre la COVID-19, une forte minorité (43%) lui expriment « juste un peu » ou « pas du tout » confiance à ce sujet (Figure 6).

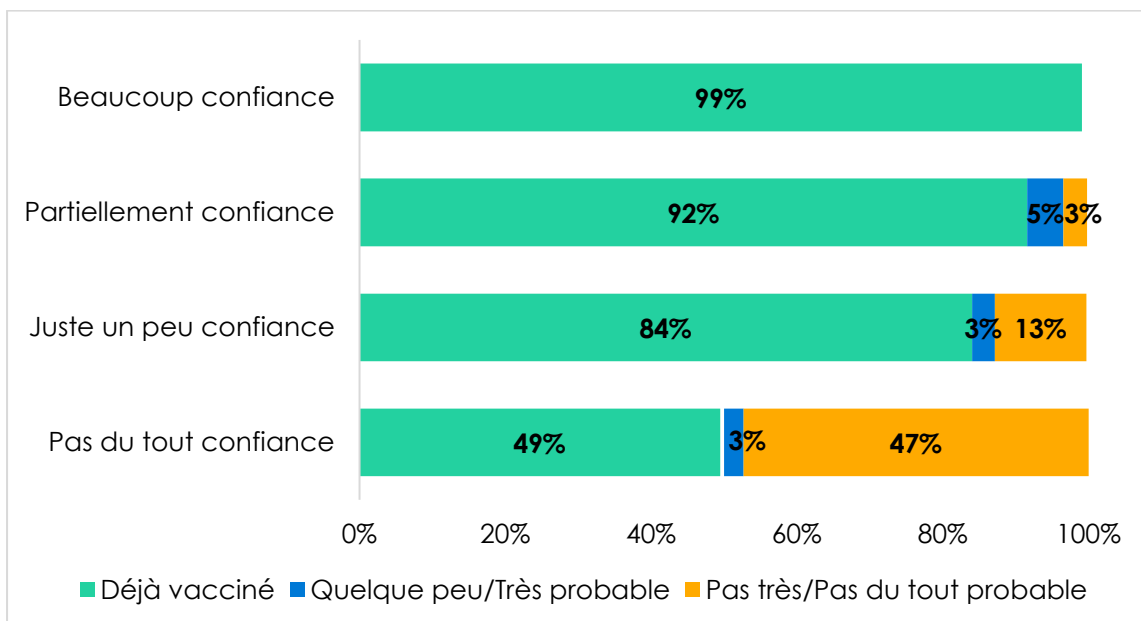
La volonté des citoyens de se faire vacciner contre la COVID-19 est étroitement liée à leur confiance en la capacité du gouvernement d'assurer l'innocuité du vaccin. Les citoyens qui ne font pas du tout confiance au gouvernement pour assurer la sûreté des vaccins sont environ deux fois moins susceptibles d'être vaccinés que ceux qui lui expriment un niveau de confiance élevé (99% vs. 49%) (Figure 7).

Figure 6 : Confiance au gouvernement pour assurer la fiabilité des vaccins
 | Maroc | 2022



Question posée aux répondants : A quel point faites-vous confiance au gouvernement pour assurer que n'importe quel vaccin de la COVID-19 qui est développé ou offert aux citoyens marocains est sûr avant qu'il soit utilisé dans ce pays ?

Figure 7 : Probabilité de se faire vacciner | par confiance au gouvernement pour assurer la sûreté des vaccins | Maroc | 2022



Questions posées aux répondants :

Si un vaccin contre la COVID-19 est disponible, quelle est la probabilité que vous essayiez de vous faire vacciner ?

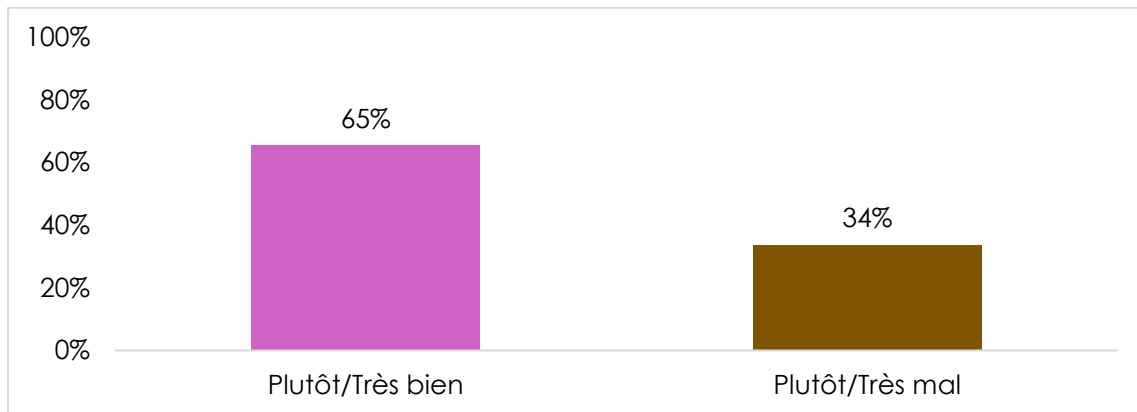
Dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement pour vous assurer que tout vaccin contre la COVID-19 qui est mis au point ou offert aux citoyens marocains est sûr avant d'être utilisé dans ce pays ?

Réponse du gouvernement à la COVID-19

Environ deux tiers (65%) des Marocains se disent satisfaits de la réponse que leur gouvernement a apporté en matière de gestion de la réponse à la pandémie de COVID-19 (Figure 8).

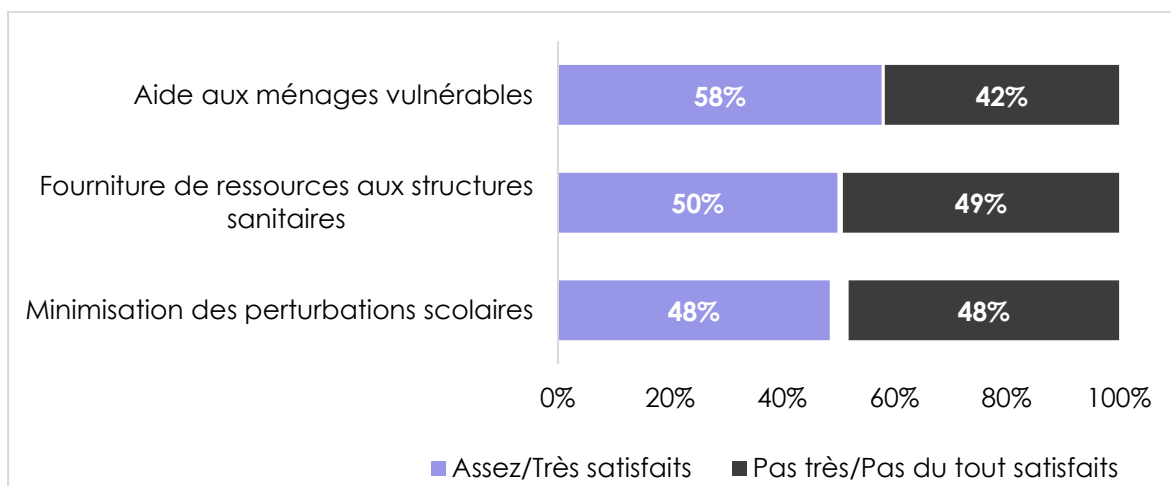
En ce qui concerne certains aspects de la réponse à la COVID-19, la majorité (58%) des répondants approuvent les efforts du gouvernement dans l'assistance apportée aux ménages vulnérables, mais seulement la moitié d'entre eux se disent satisfaits quant à l'approvisionnement en ressources adéquates aux établissements sanitaires pour faire face à la pandémie (50%) et à la minimisation des perturbations dans l'éducation des enfants (48%) (Figure 9).

Figure 8 : Perception sur la réponse du gouvernement à la COVID-19 | Maroc | 2022



Question posée aux répondants : Dans quelle mesure le gouvernement actuel a-t-il bien ou mal géré la réponse à la pandémie de COVID-19 ?

Figure 9 : Satisfaction à l'égard de la réponse du gouvernement sur certains aspects de la gestion de la pandémie | Maroc | 2022



Question posée aux répondants : Dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou insatisfait de la réponse du gouvernement à la COVID-19 dans les domaines suivants ?

Aider les ménages vulnérables ?

Veiller à ce que les perturbations dans l'éducation des enfants soient réduites au minimum ?

S'assurer que les établissements de santé disposent des ressources adéquates pour répondre à la pandémie de COVID-19 ?

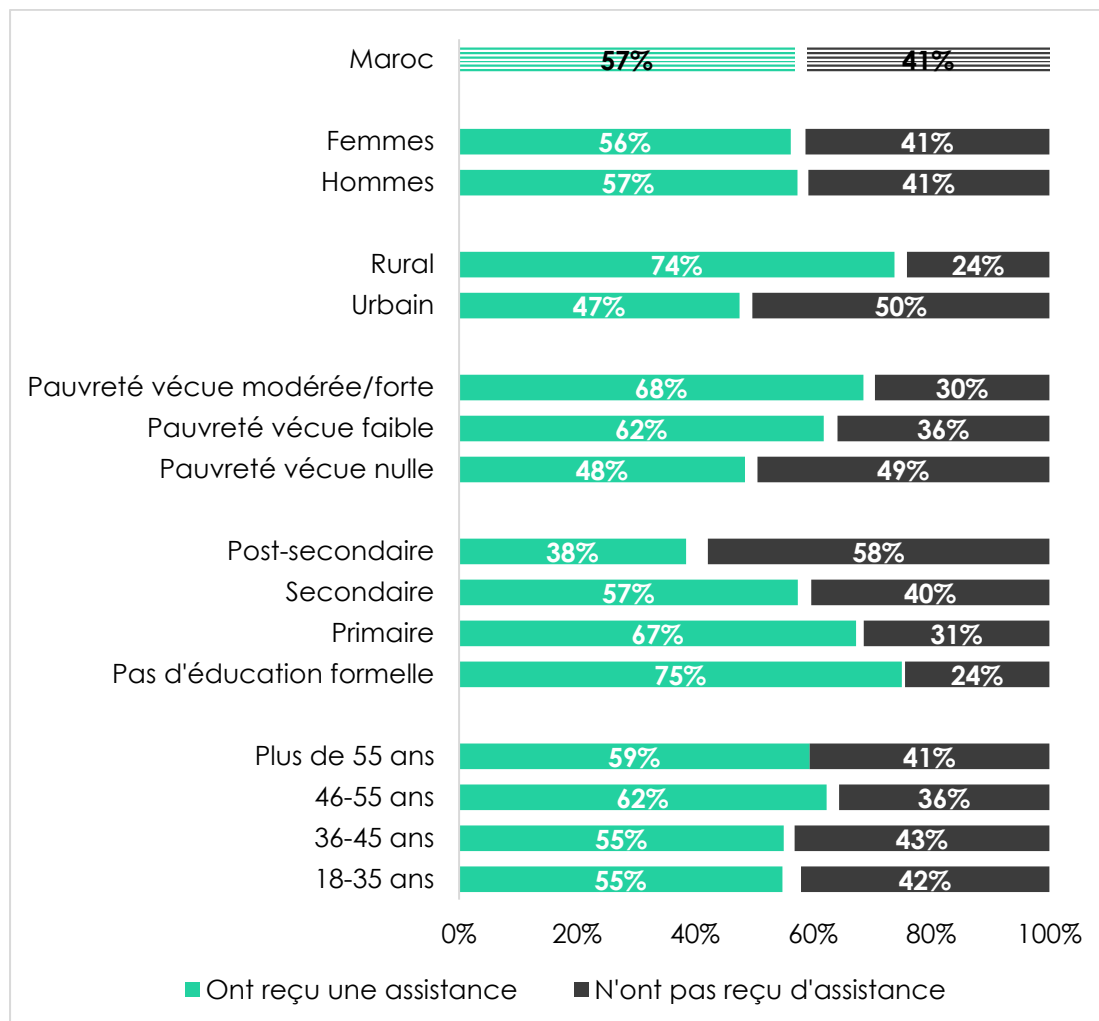
Aide reçue pendant la COVID-19

Près de six Marocains sur 10 (57%) affirment que leur ménage a reçu de l'aide du gouvernement pour mitiger ou atténuer les effets de la pandémie, tandis que 41% disent le contraire (Figure 10).

Les plus économiquement défavorisés (68%) étaient plus susceptibles de bénéficier de l'aide gouvernementale que les mieux nantis (48%), tout comme les moins instruits (75%) comparativement aux plus instruits (38%). Les résidents ruraux (74%) et les personnes plus âgées (59%-62%) ont également plus bénéficié de cette aide que ceux des milieux urbains (47%) et les plus jeunes (55% des 18-45 ans).

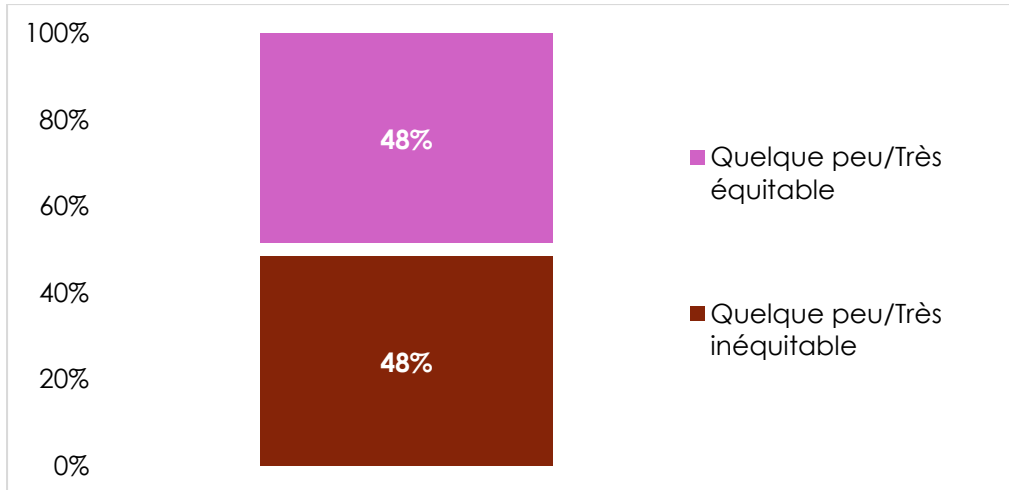
Seulement environ la moitié (48%) des citoyens affirment que la distribution des mesures de répit financier liées à la COVID-19 a été « assez équitable » ou « très équitable », tandis que la même proportion (48%) de citoyens estiment qu'elle était injuste (Figure 11).

Figure 10 : Avoir bénéficié d'une assistance financière dans le cadre de la COVID-19
 | par groupe démographique | Maroc | 2022



Question posée aux répondants : Depuis le début de la pandémie de COVID-19, vous ou votre ménage avez-vous reçu de l'aide du gouvernement, comme de la nourriture, des paiements en espèces, un allègement des paiements de factures ou d'autres formes d'aide que vous ne receviez pas normalement avant la pandémie ?

Figure 11 : L'aide liée à la COVID-19 a-t-elle été distribuée équitablement ? | Maroc | 2022

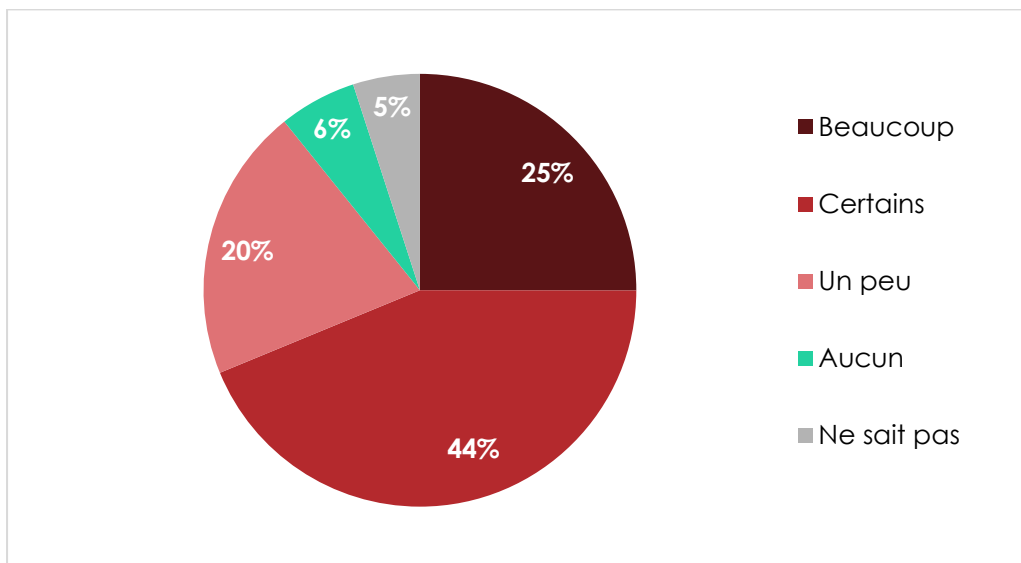


Question posée aux répondants : Pensez-vous que la distribution de l'aide gouvernementale aux personnes pendant la pandémie de COVID-19, par exemple par le biais des emballages alimentaires ou paiement en espèces, a été équitable ou inéquitable ?

Corruption liée à la COVID-19

Malgré qu'ils se disent satisfaits de la gestion que leur gouvernement a faite de la riposte à la pandémie de coronavirus, la majorité (69%) des Marocains pensent que « certaines » (44%) ou « beaucoup » (25%) des ressources destinées à la réponse à la COVID-19 ont été perdues à cause de la corruption (Figure 12).

Figure 12 : Perception de détournement de moyens de lutte contre la COVID-19 | Maroc | 2022



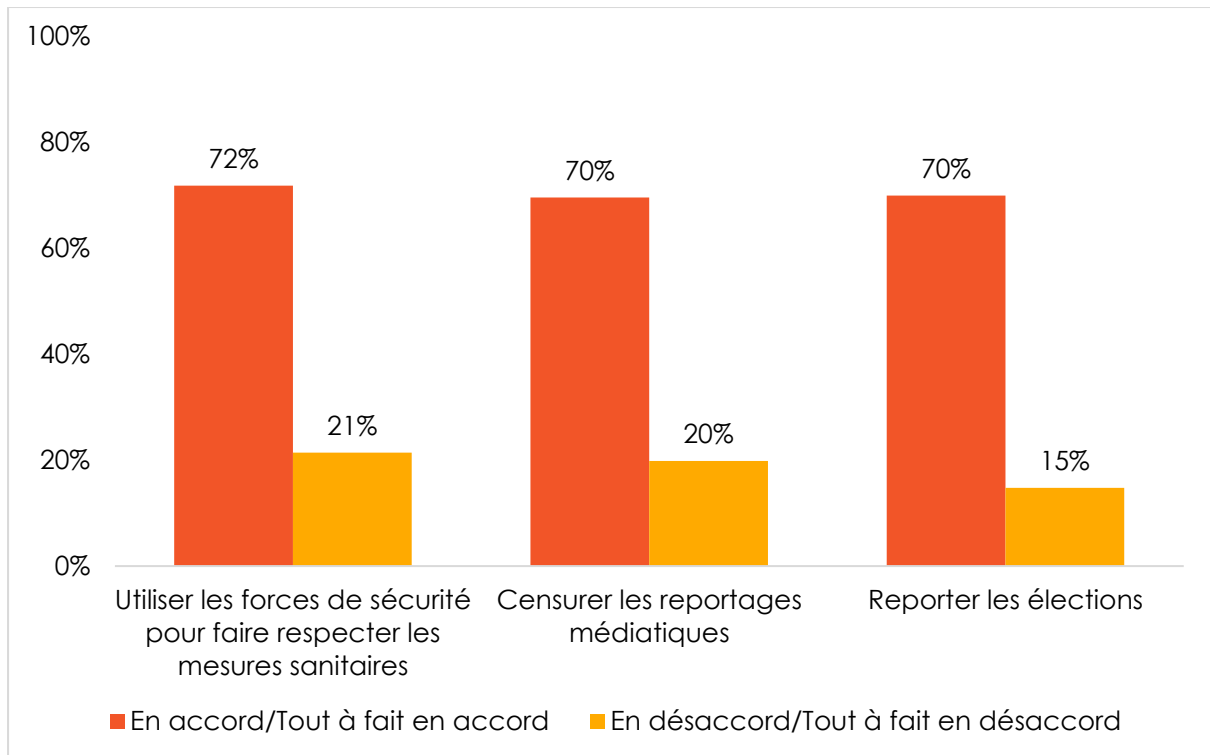
Question posée aux répondants : Considérant tous les fonds et ressources disponibles pour le gouvernement pour combattre et répondre à la pandémie de la COVID-19, combien pensez-vous ont été perdu ou volé à cause de la corruption ?

Libertés démocratiques pendant une pandémie

Les mesures de confinement et d'autres restrictions liées à la pandémie dans certains pays ont soulevé des questions sur la mesure dans laquelle les citoyens sont prêts à renoncer à certaines libertés, même temporairement, pour protéger la santé publique.

Au Maroc, la majorité des citoyens sont « en accord » ou « tout à fait en accord » pour dire qu'il est justifié que le gouvernement utilise les forces armées ou la police pour faire respecter les mandats de santé publique lors d'une urgence comme la pandémie (72%) et qu'il convient de reporter les élections (70%) ou de censurer les reportages médiatiques (70%) pendant les pandémies (Figure 13).

Figure 13 : Faut-il limiter les libertés démocratiques pendant une urgence de santé publique ? | Maroc | 2022



Questions posées aux répondants : Lorsque le pays fait face à une urgence de santé publique comme la pandémie de COVID-19, êtes-vous d'accord ou non qu'il est justifié que le gouvernement limite temporairement la démocratie ou les libertés démocratiques en prenant les mesures suivantes ?

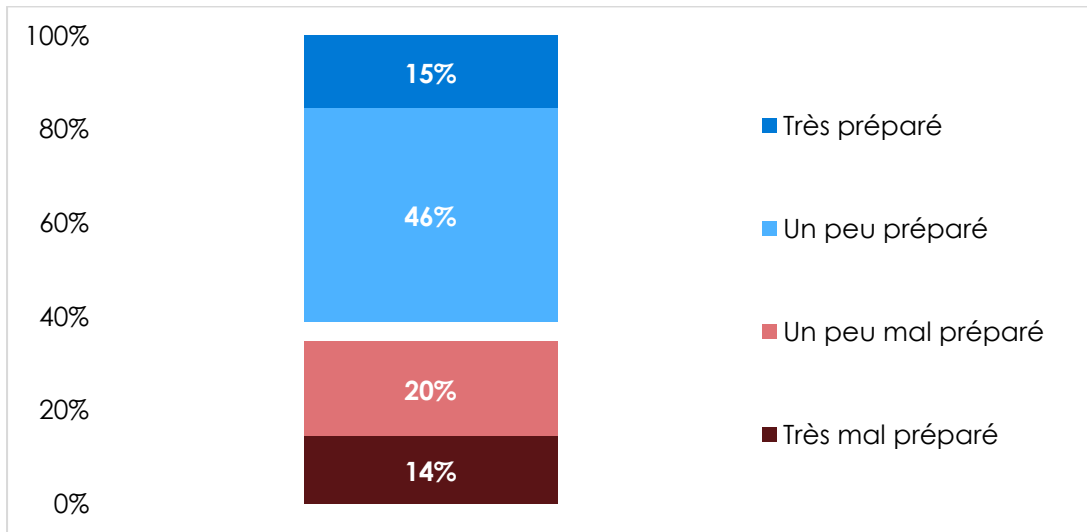
A l'avenir

Après la pandémie de COVID-19, dans quelle mesure le gouvernement marocain sera-t-il prêt à faire face aux futures urgences de santé publique ?

Six Marocains sur 10 (61%) pensent que leur gouvernement sera « un peu » ou « très » préparé pour faire face aux futures urgences sanitaires (Figure 14).

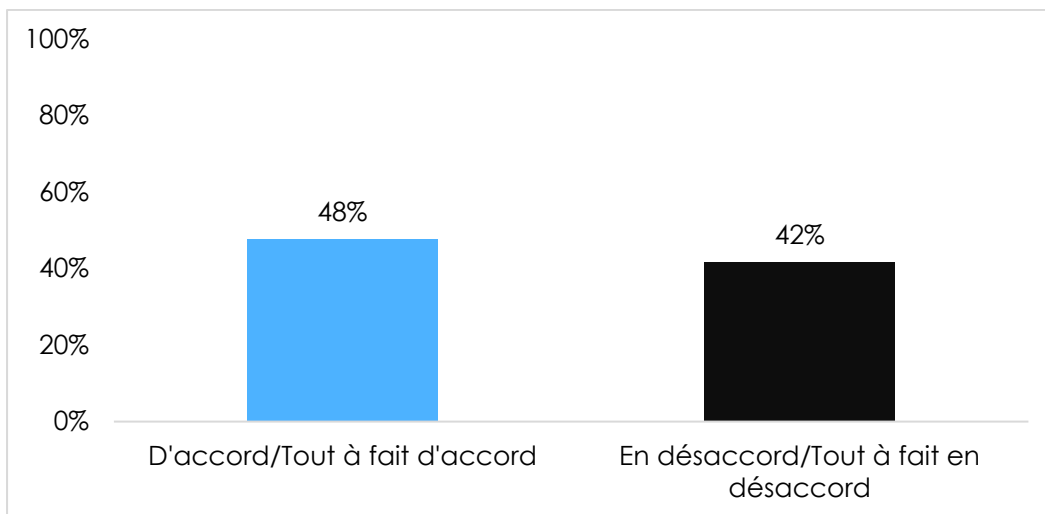
Cependant, la moitié (48%) des Marocains pensent que leur gouvernement doit investir davantage dans la préparation aux futures urgences de santé publique, même si cela signifie que moins de ressources sont disponibles pour d'autres services de santé (Figure 15).

Figure 14 : Préparation aux futures urgences sanitaires | Maroc | 2022



Question posée aux répondants : Après avoir vécu la pandémie de COVID-19 au Maroc, dans quelle mesure pensez-vous que le gouvernement sera prêt ou non à faire face aux futures urgences de santé publique ?

Figure 15 : Investir davantage pour se préparer aux urgences sanitaires futures ? | Maroc | 2022



Question posée aux répondants : Etes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Notre gouvernement doit investir davantage de nos ressources en santé dans des préparatifs spéciaux pour répondre aux urgences sanitaires comme la COVID-19, même si cela signifie que moins de ressources sont disponibles pour d'autres services de santé ?

Conclusion

Après la fin de l'état d'urgence sanitaire, la grande partie de la population marocaine se trouve vaccinée. Les Marocains se disent satisfaits de la gestion de la pandémie de COVID-19 par le gouvernement même s'ils pensent que « certaines » ou « beaucoup » de ressources destinées à cette lutte ont été perdues à cause de la corruption.

Si la moitié des citoyens marocains estiment que la distribution de l'aide spéciale du gouvernement pour atténuer les effets de la pandémie n'a pas été équitable, la plupart d'entre eux disent quand même en avoir bénéficié.

Avec cette expérience, les Marocains estiment que leur gouvernement serait préparé à faire face à d'éventuelles crises sanitaires, mais la moitié d'entre eux croient que ce dernier doit investir davantage dans la préparation aux urgences sanitaires même si cela sera aux dépens d'autres services de santé.

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil
d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- Delorme, A. (2021). Voyage au Maroc : Suspension de vols, vaccin, tests... Ce qu'il faut savoir. Figaro. 10 décembre.
- Haut-Commissariat au Plan. (2021). Les objectifs du développement durable au Maroc dans le contexte de la COVID-19. Rapport National 2021.
- Haut-Commissariat au Plan. (2022). Evolution des inégalités sociales dans un contexte marqué par les effets de la COVID-19 et de la hausse des prix.
- Hespress. (2023). Le gouvernement met fin à l'état d'urgence sanitaire au Maroc. 23 février.
- Jaïdi, L. (2020). Coronavirus et Afrique – Le Maroc, un modèle de gestion de la crise ? Institut Montaigne. 15 mai.
- Le Monde. (2020). COVID-19 : Le Maroc instaure un couvre-feu pour trois semaines. 22 décembre.
- Mattes, R., & Patel, J. (2022). La pauvreté vécue resurgit. Document de Politique No. 84 d'Afrobarometer.
- Royaume du Maroc. (2023). COVID-19 : 27 nouveaux cas, zéro décès (Bulletin hebdomadaire). 11 août.

Mhammed Abderebbi est chercheur principal de l'enquête Afrobarometer au Maroc.
Email : abderebbimhammed@gmail.com.

Lionel Ossé est le manager adjoint des enquêtes Afrobarometer pour l'Afrique de l'Ouest anglophone et l'Afrique du Nord. Email : lessima@afrobarometer.org.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationaux est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya. Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations – Africa, de Luminare, de la Fondation William et Flora Hewlett, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation Mastercard, de la Fondation David et Lucile Packard, de la Commission de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale, du Ministère des Affaires Etrangères de la Finlande, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda, de l'Ambassade de la Suède au Zimbabwe, du Centre Mondial du Pluralisme et de GIZ.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) ou Runyararo Munetsi (runyararo@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Suivez nos publications à #VoicesAfrica.



Dépêche No. 765 d'Afrobarometer | 6 février 2024